

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 15 octobre 2024 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD

Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 15 octobre 2024

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 septembre 2024 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122-22 du CGCT ;

Affaires budgétaires et comptables

3. Acquisition d'un ensemble de matériel auprès du comité Foire-Exposition ;
4. Dissolution de l'association des professionnels de Brantôme en Périgord : acceptation du reversement du solde de trésorerie ;
5. Décision modificative n°02 du budget principal 2024 ;
6. Décision modificative n°01 du budget annexe 2024 du service assainissement collectif ;
7. Décision modificative n°01 du budget annexe 2024 vente énergies ;
8. Participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les élèves scolarisés en classe ULIS et domiciliés hors commune ;
9. Durée des amortissements : rajout du compte 2158 en M4

Ressources humaines

10. Création d'un poste appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques à temps plein à compter du 1^{er} janvier 2025 pour le service des écoles et de l'entretien ménager des locaux ;
11. Attribution de chèques cadeaux aux agents de la collectivité à l'occasion de Noël ;

Affaires générales

12. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2023 du SMAEP de la Chapelle Faucher-Cantillac ;

Informations complémentaires